GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – **QUESTION**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	**Date**	**Heure**	**Numéro**	**Département(s)**	
	31.08.2015	10:54	15.342	DFS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Fabien Fivaz

Titre: Microsoft Windows - Un risque pour l'Etat?

Contenu:

Il y a quelques semaines, Microsoft a lancé Windows 10, son nouveau système d'exploitation. Les spécialistes n'ont pas tardé à dénoncer les graves atteintes à la vie privée que le système généralise. Les risques sont importants: le préposé fédéral suppléant à la protection des données a lancé une procédure d'éclaircissement il y a dix jours.

Parmi les informations transférées à Microsoft, et/ou à des tiers, éditeurs de logiciels ou régies publicitaires, figurent entre autres: la transmission de mots de passe, des clés de chiffrement pour la protection de données, des données d'utilisation des logiciels, des informations sur les réseaux auxquels les ordinateurs se connectent ou des informations générales de "diagnostic" (télémétrie). De plus, le système attribue un identifiant unique à des fins de traçage publicitaire à tous les postes de travail. Certains de ces transferts ne peuvent pas être bloqués, ils font partie intégrante du contrat d'utilisation.

Selon certaines informations, une partie au moins de ces éléments a été récemment élargie aux versions 7 et 8 du système d'exploitation à travers quatre mises à jour qui ajoutent des éléments de diagnostic et de télémétrie. Ces mises à jour ne s'appliquent d'ailleurs pas seulement aux versions "bureau" du système, mais également aux versions "serveur".

Le Conseil d'Etat est prié de répondre aux questions suivantes:

1. Quelle est l'appréciation du Conseil d'Etat concernant les risques d'atteinte à la vie privée et à la sécurité que ces éléments font courir aux employé-e-s et aux systèmes informatiques de l'Etat?
2. L'Etat va-t-il passer l'ensemble des postes de travail et serveur de l'administration et des entités qui dépendent du SIEN à Windows 10? Quel est le calendrier pour la migration?
3. L'Etat a-t-il une stratégie pour limiter à l'avenir sa très forte dépendance vis-à-vis d'un seul éditeur de logiciel, dépendance qui l'oblige à accepter les conditions d'utilisation portant atteinte à sa sécurité?

Réponse écrite demandée: oui ☐ non ☒

Auteur ou premier signataire	**Autres signataires (suite)**
Fabien Fivaz	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER